



NOTRE COMMUNE

LE MOT DU MAIRE
SANTÉ
SÉCURITÉ & PRÉVENTION
CIVISME

INFOS COMMUNALES

TRAVAUX
ÊTRE RIVERAIN D'UN RU DROITS ET DEVOIRS
C'EST LA FÊTE DANS NOS CANTINES
NOUVEAUTÉ

VIE ASSOCIATIVE

LA GAZETTE DES ASSOCIATIONS

INTERCOMMUNALITÉ

A LA DÉCOUVERTE DE LA CCPOH
LE TRI AU DELÀ DE LA MAISON

TOUTES VOS INFORMATIONS AUSSI EN LIGNE SUR /



www.verneuil-en-halatte.fr



www.facebook.com/INFOSVERNOLIENNES60550



www.instagram.com/verneuil_infos/



communication@verneuil-en-halatte.fr



Le mot du maire...



COVID-19, il n'y a que ce mot dans toutes les conversations, y compris hélas ! pour motif d'annulations ou de restrictions. La municipalité fait donc preuve de prudence, car on ne sait toujours pas quand il y aura arrêt ou maîtrise de cette pandémie. La santé de tous doit être la préoccupation de tous, et les mesures prises le sont afin de limiter à notre niveau cette propagation. Mais, si les autorités gouvernementales nous y autorisent dans le cadre restrictif du couvre-feu, il faut aussi laisser aux gens la liberté de vaquer à leurs occupations, notamment celle de participer à la vie associative qui est la force de notre commune. Espérons que l'on ne se retrouve également pas à un moment donné avec l'interdiction de parcourir notre forêt et de se promener dans notre beau village.

D'autres mesures sont prises par la municipalité... Nous sommes conscients de vivre dans un pays où l'on conteste souvent les décisions et les orientations fortes d'une part, pour invoquer en retour le laxisme ou l'insuffisance quand ces mêmes décisions ne sont pas prises ! Nous allons donc tout de suite rassurer les vernoliens, car l'équipe en place appliquera le programme sur lequel elle a été élue. Ainsi, sécurité et protection de notre environnement ne sont pas que des mots utilisés pour faire bien et répondre à un courant porteur. Ils deviennent vitaux dans notre société qui a besoin de réaffirmer les obligations et les

devoirs (un peu oubliés...) avant les droits (trop souvent exigés...).

Le carrefour à quatre panneaux « stop » n'est pas une invention vernolienne ! Il en existe depuis de nombreuses années dans le sud de l'Oise et tout autour de Lille, Seclin, Lens etc. Son seul but est de modérer la vitesse du trafic au niveau du groupe scolaire Calmette et de sécuriser l'intersection rue du Muguet, rue de la Joie et avenue du général de Gaulle. Donc, la règle demeure « priorité à droite ! » et il est bien rare d'avoir quatre voitures au même moment sur les quatre voies. Et si c'est le cas : « courtoisie ! ». Certes, cette notion semble bien oubliée, mais c'est ensemble que nous avons le pouvoir de la faire renaître. Certains automobilistes refuseront ce comportement apaisé par contestation ou par habitude, tant pis pour eux car l'installation de caméras programmée prochainement permettra une vidéo-verbalisation quasi automatique.

Le test sur la coupure de l'éclairage public de 01h00 à 05h00 répond à des enjeux environnementaux et financiers. Nous savons que 80 à 85 % des vols ont lieu en journée et que l'installation de nos caméras permettra une meilleure prévention de jour comme de nuit. Là aussi, rien n'est inventé, car de plus en plus de collectivités suivent cette démarche.

Sur le strict plan environnemental, pensons à demain et pas à ce

« confort » d'un éclairage public de plus en contesté et souvent catalogué comme inutile. Les incivilités existent, inutile de le cacher, et d'ailleurs pourquoi ? La police municipale, même temporairement amoindrie, est sur le terrain, les élus également et la gendarmerie assure des rondes quotidiennes. Mais je prends l'exemple des incidents du weekend du 18 octobre : nous avons eu affaire à des mineurs en situation de délinquance pour lesquels la législation ne permet rien de coercitif, à part le relevé d'identité par la gendarmerie. Il faut donc faire attention à nos propres enfants, c'est l'époque qui l'exige et c'est bien malheureux. Ils ne doivent pas être laissés sans aucune surveillance, que ce soit au niveau du parc intergénérationnel ou de la salle des fêtes. Pour les motos sans plaques et les conducteurs sans casques, impossibilité pour la gendarmerie de les stopper sans risquer un accident et d'être à son tour inquiétée par la « justice » ... et je ne parle pas de ceux qui les accompagnaient en voiture, dont un vernolien...

Devant les gendarmes et le maire, leurs réponses lors du contrôle furent : « On ne les connaît pas », alors qu'ils avaient été pris en pleine discussion avant la fuite des motos. Là encore, relevé d'identité... mais rien de concret derrière ! Que faire ? Nos parlementaires s'emparent de ces dysfonctionnements. Espérons qu'ils seront efficaces, car ces incivilités gangrènent notre société et nous le constatons chaque jour.

Tout en faisant face à tout cela, l'équipe municipale est joignable sans aucune difficulté et votre maire assure des permanences pour échanger en direct sur les différentes problématiques qui vous tiennent légitimement à cœur.

Philippe Kellner

Santé... Covid-19 :


 COVID-19

Confinement et attestation :

Le 28 octobre 2020, le président de la République a décidé d'établir un nouveau confinement du 30 octobre au 1er décembre minimum. Les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et sur attestation uniquement pour :

- Les déplacements entre le **domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou les universités** (ou établissements d'enseignement supérieur) pour les étudiants ou les centres de formation pour adultes et les déplacements professionnels ne pouvant être différés
- Les déplacements pour effectuer des **achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité** dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur [gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr)) et les livraisons à domicile,
- Les **consultations et soins** ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés et l'achat de médicaments,
- Les déplacements pour **motif familial impérieux**, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants,
- Les déplacements des **personnes en situation de handicap et leur accompagnant**,
- Les **déplacements brefs**, dans la limite d'une heure

quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des **animaux de compagnie**,

- Les convocations judiciaires ou administratives et rendez-vous dans un service public,
- La participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Attention, Une amende forfaitaire de 135 € sera appliquée en cas de non-respect du confinement.

Rendez-vous sur <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> pour obtenir vos attestations en ligne comme suit :

- « justificatif de déplacement professionnel »
- « justificatif de déplacement scolaire »,
- « attestation de déplacement dérogatoire »

qui seront à remplir à chaque déplacement.

Si vous ne pouvez pas imprimer, vous avez le droit de recopier le document à la main sur papier libre.

Enfin, sachez que des attestations sont **à votre disposition en Mairie depuis vendredi 30 octobre 2020. Maximum 5 attestations par personne.**

Des initiatives pour maintenir le lien social, rassurer les personnes âgées :

[Un portail proposé par le ministère des Solidarités et de la Santé](#) recense les actions et outils libres d'accès et disponibles sur l'ensemble du territoire pour lutter contre l'isolement des personnes âgées. Ces ressources sont destinées à accompagner les personnes âgées et leurs aidants dans la recherche de **solutions adaptées et de proximité**.

Le numéro vert **0800 130 000** permet d'accéder au service offert par la **Croix-Rouge** et soutenu par le ministère des Solidarités et de la santé :

- un dispositif d'écoute et de soutien psychologique ;
- un service de conciergerie solidaire.

Plus d'informations sur :

rompre-isolement-aines.gouv.fr

Pour répondre aux problématiques spécifiques rencontrées par les familles de malades d'Alzheimer, le **réseau France Alzheimer** a mis en place de **nouveaux services d'écoute téléphonique (conseils, orientation vers des sources fiables d'informations...)**.

Ils sont assurés par des bénévoles formés à l'accueil et à l'écoute et par des psychologues. La liste des associations départementales et leurs coordonnées téléphoniques est consultable sur le [site de l'association France Alzheimer](#).

L'anxiété est un symptôme courant chez les personnes atteintes de la **maladie de Parkinson**. France

Parkinson propose un soutien aux personnes et à leur famille grâce à sa **ligne d'écoute nationale** joignable au :

- 01 45 20 98 96 et via
- soutien@franceparkinson.fr, du lundi au vendredi (9h30-12h30 et 14h-17h).

L'association propose également de financer des consultations de psychologues, à distance (par téléphone ou en vidéo). Pour plus de renseignements, contacter la ligne d'écoute.

Sur son site, [l'association France Parkinson](#) donne des conseils pour gérer au mieux la période ou réaliser des exercices d'auto-rééducation physique et orthophonique à la maison.

L'édito sécurité et prévention...



La police municipale déplore fort malheureusement une perte significative de capacité suite à l'accident en service d'un de ses agents qui a dû être opéré. Son état de santé lui interdira de reprendre le service avant assez longtemps. Cela amène naturellement à reconsidérer l'emploi du temps et les priorités du service, et rend plus nécessaire encore l'étude déjà lancée pour une adaptation, voire une augmentation, de la ressource humaine consacrée à cette fonction essentielle pour les vernoliens. **Soutien total à nos policiers, actuels et futurs !.**

Mais le mois d'octobre a aussi vu la mise en place et en fonctionnement concret du dispositif « **voisin vigilant vernolien** » (VVV). Un réseau encadré de citoyens volontaires fera remonter, autant que nécessaire, toute information concernant la prévention et la sécurité

dans notre ville en vue de son traitement approprié par la municipalité et/ou les forces de l'ordre selon la nature ou l'urgence de l'évènement. **Vigilance et sérénité !..**

On a pu noter une augmentation de certaines interventions ciblées de la Gendarmerie sur le territoire de la commune grâce à une coopération toujours plus étroite et rapide, s'appuyant par ailleurs sur les nouvelles technologies. **Coopération totale avec les forces de l'ordre !..**

L'interruption de l'éclairage public entre 01h00 et 05h00 inquiète certains vernoliens. La mesure sera donc appliquée pour essai de façon temporaire et les divers impacts (sûreté, sécurité) en seront évalués en toute transparence pour continuer ou abandonner cette mesure. **Imagination, mais réalisme !..**

Les conseils du mois risquent de paraître de banales répétitions, ce

sera d'ailleurs très souvent le cas puisqu'en matière de prévention et de sécurité, c'est le maintien durable et opiniâtre des efforts qui paye !

Nous sommes entrés dans la difficile période des cambriolages d'opportunité spécifiques à la tranche horaire 17h30/20h00 quand les résidents sont encore au travail ou sur le trajet et que la maison est éteinte. **Y penser et y pallier !..**

On observe toujours des excès de vitesse, des stationnements incorrects, des dépôts sauvages d'immondices. L'équipe municipale maintient la vigilance et la motivation et les « VVV » sauront trouver leur place dans la lutte contre certaines de ses incivilités ! **Avis aux délinquants et aux mal élevés !..**

C'est aussi à ce prix que « **Verneuil conservera tout le charme et le bien vivre que nous apprécions et souhaitons tous préserver** ».

Signé : Le conseiller municipal, délégué aux actions de prévention et de sécurité.

Civisme ...

A propos de...

Stationnement en voie publique :

C'est un sujet toujours délicat et l'étude de son organisation est complexe. Mais il est un autre sujet qui lui n'a rien de complexe et qui ne nécessite qu'un peu d'altruisme : celui de l'usage des places de stationnement existantes, même parfaitement marquées au sol !

Que de fois, on peut voir telle ou telle voiture se garer "à la hussarde", sans nullement se préoccuper d'obérer deux places au lieu d'une, ce qui va ensuite gêner la personne obligée par cette incorrection d'aller se garer au diable vauvert...

Sans parler des emplacements pour handicapés. La place de l'Eglise est trop souvent le théâtre de ce genre de comportement. Savoir conduire, c'est aussi savoir se conduire, donc savoir stationner joliment et poliment !..

La courtoisie au volant :

Depuis quelques temps, beaucoup s'interrogent sur les carrefours à 4 panneaux "stop!". Tout d'abord, sachez qu'il ne s'agit en aucun cas d'une étrangeté vernolienne ! Ce principe existe dans d'autres villes et permet de réduire la vitesse sur des zones à risques, ou dites "accidentogènes".

Certains hésitent sur la manière d'aborder un tel carrefour, et pourtant ce n'est pas compliqué. En cas d'arrivée décalée, c'est le premier arrivé au stop qui devrait repartir. Si deux ou trois automobilistes se retrouvent en même temps sur le carrefour, dans ce cas, s'applique la règle de la priorité à droite.

Enfin, si quatre véhicules se trouvent au même moment au carrefour, il est bien entendu impossible d'appliquer la priorité à droite et c'est la courtoisie qui devra primer dans ce cas. Dans tous les cas, il faut faire preuve de bon sens et de logique.

Mais "restez courtois, quelle que soit la situation au volant !"

Travaux ...

Très belle inauguration des voiries Cavée Lerambert et Chemin du Plessier, samedi 17 octobre, malheureusement en comité réduit suite aux recommandations préfectorales, COVID 19 oblige.

Merci à **Nadège Lefebvre** présidente du Conseil Départemental de

l'Oise, **Manoëlle Martin** vice présidente de la Région des Hauts de France, à **Olivier Pacaud et Jérôme Basher** sénateurs de l'Oise, **Arnaud Dumontier** président de la CCPOH, Départementale, pour leur présence et leur soutien. Soutien qui nous a aidé à mettre en œuvre ce

beau projet qui permettra aux Vernoliens et aux usagers de ces voiries, motorisés ou non, un accès plus sécurisé et plus fonctionnel.

Merci également à l'ancienne équipe municipale qui a lancé ce projet et à la nouvelle équipe qui l'a mené à son terme.



Traçage de la signalisation horizontale



Réalisation de l'îlot



Finalisation de la voirie

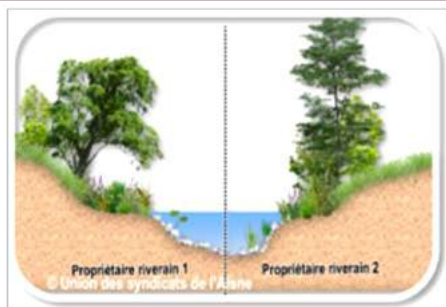
Les potelets de sécurité et les mats porteurs de vasques fleuries, situés sur la place de l'Eglise ont été repeints par les services municipaux.

L'équipe communale des espaces verts a procédé à la plantation des fleurs automnales sur toute la commune aiguayant ainsi nos voiries et places de touches de couleurs.



Les travaux d'aménagement d'un parking rue des briquettes vont débuter le 16 novembre 2020. La société Ramery TP sera en charge des travaux, qui peuvent ponctuellement générer des difficultés d'accès. Merci d'avance de votre compréhension.

Propriétaire d'un ru, d'un ruisseau... Quels sont vos droits et devoirs?



Chaque propriétaire riverain d'un cours d'eau privé est tenu à son "entretien régulier" (article L. 215-14 du Code de l'environnement). Pour autant, vous n'êtes pas libres d'entreprendre ce que vous voulez.

Cet entretien doit laisser libre l'écoulement naturel des eaux tout en favorisant le bon développement de la faune et de la flore dans et aux abords du cours d'eau. Vous êtes tenu d'éliminer les débris et autres amoncellements végétaux,

flottants ou non, de couper et d'élaguer la végétation des rives. Généralement, un simple entretien manuel suffit. Un cours d'eau forme un milieu naturel complexe.

Toute intervention doit donc être préalablement réfléchie afin de ne pas risquer de détruire l'équilibre de cet écosystème. Il faut utiliser des méthodes adaptées qui ne soient pas trop agressives. C'est pourquoi, avant de démarrer les travaux d'entretien, vous devez demander conseil à un agent de la police de l'eau à la Direction départementale des territoires. Il vous renseignera également sur la meilleure période pour y procéder.

Quelques bons réflexes sont, par ailleurs, à connaître.

D'abord, pensez à éliminer les em-

bâcles qui peuvent former des bouchons et favoriser les inondations. Éviter également de planter des arbres inadaptés le long des rives. Par exemple, les peupliers ont des racines trop superficielles pour tenir les berges.

Servitude de passage : Lors de la réalisation de travaux, les propriétaires sont tenus de laisser libre accès, sur leurs terrains, aux agents (Etat, SMOA, entreprise) en charge de l'exécution et du contrôle des travaux.

Avant toute intervention en cours d'eau, contactez :
La Direction Départementale des Territoires de l'Oise (DDT 60),
pour obtenir un accord
Préalable.

C'est la fête dans nos cantines !



Chaque année, notre prestataire Elior organise des animations.

Ce mois-ci, le thème choisi

était "Tous fous du goût!".

Les équipes de chaque groupe scolaire ont mis en scène nos cantines la veille des vacances pour réaliser cet évènement.

Des affiches mettaient en lice 5 concurrents :

- Patrice le Pain
- Paulette la Pomme
- Sandra la Salade
- Francis le Fromage
- Carole la Carotte

Paulette jouait à la course contre la montre avec Francis et Patrice, Carole et Sandra quant à elles, se sont très vite faites distancées...

C'est finalement Patrice qui a eu raison de son acolyte Francis. Vous l'aurez compris, ce morceau de pain très cher aux Français, reste le grand vainqueur d'un tournoi acharné.

Les enfants étaient ravis et sont repartis avec un guide de recettes des 5 aliments en guise de trophée, les membres du personnel de cantine quant à eux, se sont transformés en animateurs d'un jour et ont partagé un bon moment de joie avec les élémentaires.

Les maternelles, spectateurs, n'en n'ont pas loupé une miette et ont salué le résultat tant espéré.

Merci à Elior et à nos équipes de cantine d'avoir joué le jeu !

Nouveauté ...

Joanna Cottais



Soins des mains
Pose de vernis hybride
(semi-permanent)
Phytothérapie
Massage classique
Aromathérapie
à domicile
jcottais@gmail.com
jo.jimdosite.com
06 78 84 42 75





Attention !

Veuillez prendre en compte l'alerte en provenance du Bureau des associations et fondations du ministère de l'Intérieur concernant une possible fraude auprès des associations.

Exemple d'un mail ci-dessous, signé DATA.GOUV

« A cet effet, nous vous prions de répondre dès réception de ce message en renvoyant par courriel à (fiche@rna-data-gouv.info) :
1 - Carte identité RECTO – VERSO - OU - 1ERE PAGE DU PASSEPORT - en cours de validité , du représentant légal de l'association et 2, une facture d'électricité, d'eau OU de gaz datant de moins de 3 mois – au nom du représentant légal de l'association Tous les documents doivent être scannés en COULEUR - format JPEG ou PDF. A bientôt sur la plateforme
L'équipe de data.gouv.fr.

Conformément aux nouvelles dispositions de la loi pour une République numérique du 7 octobre 2016 , la base de données RNA mise à disposition par le ministère de l'Intérieur doit être actualisée. »

Plus d'information sur les risques numériques sur www.cybermalveillance.gouv.fr

L'Agrion de l'Oise :

Conférence Jean-Louis Fischer, historien des sciences le 15 novembre à Salomon de Brosse. 2 séances organisées avec Mai du Cinéma au Palace de Pont-Sainte-Maxence

- un grand film sur les papillons le mardi 10 novembre à 20h30 en présence du réalisateur

- un ciné-goûter avec un dessin animé le mercredi 11 novembre à 14h00.

Paroisse Catholique Frédéric OZANAM :

TOUSSAINT 2020 :

Nous vous invitons à venir célébrer la fête de tous les Saints ! **MESSE le dimanche 1^{er} novembre à 10h30** à l'église de Verneuil, suivie à 12h00 de la bénédiction des tombes au cimetière.

Catéchèse des enfants :

Il n'est jamais trop tard pour permettre aux enfants, baptisés ou non, de découvrir la foi chrétienne.

Les inscriptions sont toujours ouvertes lors des rencontres hebdomadaires, soit :

- ◆ vendredi à 17h30,
- ◆ samedi à 10h00,

Salle Sainte-Geneviève à Verneuil.
Contact : 06 38 38 23 17.



Léo Lagrange Atelier tapisserie :

L'atelier a repris ses activités chaque vendredi de 14h30 à 18h30 à la salle « Bufosse », 3 allée du Marais à Verneuil. Vous voulez vous initier ou pratiquer sous les conseils d'une professionnelle ?

Sylvie, notre professeur, vous accompagnera dans la découverte ou le perfectionnement de cette activité ludique et très valorisante. Venez rencontrer les membres de cet atelier et vous pourrez discuter directement avec eux de cette discipline.

Les conditions :

Adhésion au club Léo Lagrange 25€
L'heure de cours est à 5€, à régler directement au professeur.

Renseignements et Inscriptions :

Directement sur place, ou auprès de Gérard Laruelle (06 10 29 12 62), ou par courriel à :

ctvhjazz@gmail.com

Léo Lagrange

La compagnie théâtrale de Verneuil :

La compagnie théâtrale de Verneuil



est désolée de vous apprendre qu'elle a été contrainte d'annuler sa tournée 2020/2021 (de 09/20 à 06/21).

En effet, compte tenu des mesures sanitaires COVID-19, nous avons été dans l'impossibilité de répéter la pièce « Mon EX » que nous devions vous présenter à partir de septembre.

La mise en scène n'étant pas terminée, nous avons préféré annuler plutôt que de vous présenter un travail non abouti.

La conséquence en est que les représentations de Verneuil qui devaient avoir lieu les 22/23 et 24 janvier 2021 sont également annulées.

Nous nous en excusons auprès de toutes celles et ceux qui, depuis de nombreuses années, nous suivent et nous sont fidèles.

Toutefois, nous ne perdons pas espoir de vous retrouver. Pour ce faire, nous sommes maintenant de nouveau au travail et nous préparons une nouvelle pièce qui sera présentée, nous l'espérons, dès septembre 2021 pour une nouvelle tournée.

En attendant de vous retrouver très amicalement

L'équipe de la compagnie théâtrale



Léo Lagrange Cours de théâtre :

La Compagnie théâtrale de Verneuil ouvre des cours pour adultes (18 ans et plus). Les cours sont accessibles aux débutants, comme aux confirmés. L'objectif est de découvrir et explorer sa personnalité et d'éprouver la satisfaction de progresser en s'amusant.

En abordant le théâtre de façon ludique, tout en travaillant les divers aspects, dans le but d'être en mesure de monter sur scène et d'aborder avec aisance un texte, un personnage, une situation.

Ces cours conviennent aussi bien aux comédiennes et comédiens amateurs ou professionnels, qu'à toute personne qui ressent le besoin de s'exprimer devant un public. Venez découvrir, approfondir ou perfectionner vos acquis techniques et artistiques.

LE CONTENU :

- Travail sur la voix : Echauffement et placement
- Travail sur la respiration : Prendre conscience de sa respiration. Connaître sa respiration. Adopter une bonne respiration.
- Travail de diction : Ce travail sera réalisé autour d'exercices ludiques d'articulation et de ponctuation, mais aussi à partir de textes.
- Travail sur les émotions et les sentiments à partir d'exercices et de textes.
- Apprivoiser l'espace scénique au travers de l'expression corporelle.
- Le langage visuel, l'expression faciale, le mime : Travail sur l'imaginaire, sur la créativité et sur la construction d'un personnage au travers de l'improvisation.

L'ensemble du travail sera réalisé à partir de textes contemporains, classiques, extraits de romans et dialogues de films. Toutes les

formes de théâtre seront abordées, comédie, boulevard, art dramatique, théâtre classique et contemporain.

LES MODALITES :

Lieu : salle des fêtes de Verneuil
Jour & heures : mercredi de 18h00 à 20h30 ou de 20h30 à 23h00.

Prix : 255€ / an (de octobre à juin) + 25€ de cotisation

Modalités de règlement : cotisation : 25€ chèque à l'inscription
Cours : 255€ payable en 3 règlements de 85€

Modalités d'encaissements :

Le chèque de 25€ de cotisation et le 1^{er} chèque de 85€ seront encaissés à l'inscription. Les deux autres chèques de 85€ seront encaissés en janvier et avril.

Tout trimestre commencé ne pourra pas être remboursé.

RENSEIGNEMENTS :

Gérard LARUELLE, 06 10 29 12 62

ctvhjazz@gmail.com



A.E.V.H :

La rentrée est partie à plein galop, entre les inscriptions, la journée des associations, les nombreux cours dispensés tout au long de la semaine, les activités du week-end et enfin les stages des vacances de la Toussaint... Tout le monde s'est donné à fond ! Mais ce n'est pas fini, ce n'est que le début. Des activités sont

ainsi proposées tous les week-ends, jeux ou balades à poney pour les petits, balade à cheval, sorties en compétition pour les plus grands et bien d'autres activités... Et bien sûr, c'est ouvert à tous.

Alors n'hésitez pas à vous renseigner au 03.44.24.78.21 ou à nous contacter et nous suivre sur notre page Facebook « Centre équestre AEVH Verneuil-en-Halatte »

Triskel :

Le Triskel fête son 1^{er} anniversaire malgré un contexte bien particulier. Notre objectif premier est de promouvoir la danse bretonne ainsi que d'autres activités se rattachant à la culture bretonne.

Durant le confinement, nous avons donc su nous réinventer en proposant des soirées en visioconférence avec des quizz et des vidéos de confinement...

Si vous souhaitez découvrir cette danse bretonne, vous pouvez nous rejoindre chaque vendredi à 19h30 à la salle de gymnastique de l'école Jules Ferry. Toute la famille y sera accueillie dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Notre devise : « Avec le Triskel, la vie est plus belle ». Alors qu'attendez-vous pour nous rejoindre ?

La danse bretonne, ça vous gagne !

06.58.17.33.68

06.60.84.90.35



Verneuil Sporting Club Judo :

Malgré les contraintes sanitaires, nous avons repris nos cours de judo et de Taïso. Nettoyage du tatami avant chaque séance, gel hydroalcoolique pour les mains et les pieds, masque obligatoire en dehors du tapis, tout cela ne nous empêche pas d'accueillir nos jeunes et moins jeunes dans la bonne humeur et le respect.

Renseignements au :

03 44 25 73 26 ou sur notre site www.scjudo.verneuil.free.fr

Les Amis du Vieux Verneuil :

Avant la construction des écluses et des barrages, vers 1830, l'Oise n'était navigable que 160 à 165 jours par an. La profondeur d'eau était moindre et le courant plus fort. En période d'étiage, les gués étaient nombreux, et quand l'eau était haute on traversait avec un bac, comme à Verneuil.

Pendant trois siècles, jusqu'à l'avènement des moteurs à vapeur puis à explosion, le bateau principalement utilisé sur l'Oise était la « besogne ». A fond plat, l'avant taillé en sifflet,

les bords montés à clins, avec un grand gouvernail orienté par une barre franche, la « besogne » transportait 400 tonnes et permettait d'aborder facilement des rives non aménagées.

Le mode de traction était le halage, d'abord à col d'hommes, munis d'une bricole, bande de toile épaisse passée en bandoulière, puis à l'aide de chevaux, attelés par paire, qui couchaient souvent à bord le soir venu.

Pour passer les ponts, il y en avait un à chaque grande ville, c'était toute une affaire. Il fallait déteiler la « courbe » de chevaux et reprendre le bateau de l'autre côté des piles. Cette manœuvre était dirigée par un notable important, le « maître du pont » qui gérait une soixantaine de personnes pour conduire la manœuvre. En outre il percevait les droits de passage aussi bien sous le pont que d'une rive à l'autre.

Krav Maga :

Pour Octobre Rose, le KMV s'est mobilisé en organisant un stage gratuit exclusivement féminin le samedi 17 octobre. Tous les fonds récoltés lors de cet évènement ont été intégralement reversés à l'association « Perspectives contre le cancer ». L'association accueille plus de 120 adhérents dont une cinquantaine de nouveaux, de 6 ans à 68 ans pour notre doyen.

Nous tenons à saluer leur motivation et leur souhaitons à tous la bienvenue. N'hésitez pas à nous rejoindre et à venir essayer nos cours gratuitement dès 6 ans (cours de Krav Maga pour tous les âges, Body Krav, Kombat Mix).

Comité de Jumelage :**MERCI GEORGETTE POUR TOUT LE TRAVAIL ACCOMPLI !**

C'est après plus de 30 ans de travail effectué au sein du Comité de Jumelage, du projet de création aux engagements avec nos villes jumelées, ayant assuré les responsabilités de Secrétaire, Vice-Président et Présidente, que Georgette Lahaye quitte son Conseil d'Administration, mais reste attentive à son évolution.

Lors d'une réception à participation restreinte, sécurité oblige, lui fut remis par Claudine Rebuffel, Présidente du Comité de Jumelage, Madame Francon, Conseillère Municipale, déléguée aux relations avec le Comité de Jumelage, représentant Philippe Kellner, Maire de Verneuil-en-Halatte, en présence de membres du Comité de Jumelage et de représentants de la Municipalité, outre une composition florale et carte d'Amitiés, un olivier, symbole de Paix et de Sagesse.

Apprendre ou se perfectionner !

Cours adultes : professeur anglophone

Quelques places sont disponibles pour le cours de conversation de 18 à 19h, le lundi.

Contacts : Suzanne LIENARD

03 44 24 22 75

Claudine REBUFFEL, Présidente : claudine.rebuffel@free.fr

06 16 43 05 79

Cours enfants : professeur anglophone

Quelques places sont disponibles pour les enfants en CE2/CM1 de 11 à 12h, le mercredi.

Contact : Emilie HANQUEZ emy.hqz@gmail.com

06 70 36 49 15

« Les cours sont dispensés dans le respect des règles sanitaires en vigueur à l'instant donné »

Toutes informations sur notre site

www.jumelagedeverneuil.wordpress.com

A.L.A.T.E. :

Les cavalières de l'ALATE ont renfilé leur pantalon blanc et rechaussé leurs bottes cirées pour enfin retrouver les terrains de concours de saut d'obstacles.

A cette occasion, Baccardi à participé à sa première compétition où il s'est montré très volontaire, l'avenir semble prometteur. Il ne reste plus qu'à se familiariser avec la cloche. Pour les autres couples, c'est un déferlement de parcours sans faute, chacune est rentrée avec sa plaque et son flot, et Johanna a même décroché la première place de la club élite.

Enfin, après le renfort shetland, c'est le renfort poney qui est arrivé. Ainsi Tip Top, Polo et Lucky ont rejoint nos écuries, pour le plus grand bonheur de nos adolescents.



A la découverte de la CCPOH ... Les communes qui la composent

Certains d'entre vous ne le savent peut-être pas, mais la CCPOH - Communauté des Communes des Pays d'Oise et d'Halatte - est constituée de 17 communes.

Cela représente une surface totale de 14 002 ha, et plus de 34 000 habitants. Nous allons au fil de quelques éditions du Vernolien, tenter de vous présenter plusieurs as-

pects de la CCPOH, pour vous permettre de vous familiariser avec elle, son rôle, ses fonctions, ses compétences...

17 communes



Communes :	Population :	Nombre de délégués :
Angicourt	1 397	2
Bazicourt	330	1
Beaurepaire	67	1
Brenouille	2 041	3
Cinqueux	1 541	2
Les Ageux	1 182	2

Communes :	Population :	Nombre de délégués :
Monceaux	816	2
Pontpoint	3 240	5
Pont Ste Maxence	12 470	16
Rhuis	142	1
Rieux	1 567	2
Roberval	372	1
Sacy le Grand	1 523	2
Sacy le Petit	553	2
Saint Martin Longueau	1 507	2
Verneuil en Halatte	4 652	6
Villeneuve sur Verberie	640	1

Etrennes ECT COLLECTE :

Nous vous informons que les agents de collecte des déchets de la société ECT COLLECTE commenceront la distribution en porte à porte de leur calendrier 2021 à compter du lundi 2 novembre 2020.

Pour le secteur de Verneuil, les agents en charge seront Messieurs

Alain DECAMME et Valentin TERNOIS. Ils seront identifiés par une tenue professionnelle et une carte professionnelle.

Les passages auront lieu :

- lundi au vendredi de 17 h à 19 h
- samedi entre 14 h et 18 h

En cas de doute, il faut refuser l'accès à votre propriété et alerter la

police municipale, ou la gendarmerie, ou l'astreinte mairie ou Monsieur le maire.

Voir, si vous avez la possibilité d'identifier le véhicule des fraudeurs, relever la plaque d'immatriculation.

Attention, si vous vous retrouvez dans cette situation, ne faites rien de stupide. Restez prudents !

LE TRI, C'EST À LA MAISON, MAIS AUSSI AU BUREAU ET EN CLASSE !

Faire le tri au bureau est désormais possible ! Depuis septembre 2020, le SMDO en partenariat avec les communautés de communes, l'agglomération et CITEO, éco-organisme en charge des filières « emballages et papiers » au niveau national, propose un accompagnement à tous les établissements collectés par le service public :

- les administrations
- les établissements scolaires
- les entreprises
- les associations

Objectif :

- + de recyclage (papiers, emballages)
- - d'ordures ménagères

Chacun de vous consomme au bureau **70 à 85 kg** de papier par an, soit 3 ramettes par mois !



A NOTER : Malgré le confinement, les déchetteries restent ouvertes dans votre département. Merci de respecter les gestes barrière lors de votre passage. Informations sur : <https://www.smdoise.fr/smdo/les-dechetteries>

INFOS UTILES

TROUVER UN LIEU POUR REALISER VOTRE TEST PCR

Un site internet a été mis à disposition du public afin de trouver les laboratoires qui réalisent les test covid-19 près de chez vous à l'adresse :

<https://sante.fr/recherche/trouver/DepistageCovid>

NOUS SUIVRE

Vous êtes chaque jour plus nombreux à nous rejoindre sur les différents supports de communication et nous vous en remercions. Une information utile est une information lue !

Alors si ce n'est pas encore fait retrouvez-nous sur les réseaux sociaux, Facebook, Instagram, ou inscrivez-vous à notre liste de diffusion des infos communales communication@verneuil-en-halatte.fr.

Vous pouvez également retrouver vos derniers Vernoliens en numérique sur Calameo : <https://fr.calameo.com/accounts/6337035>

Nous travaillons à rendre téléchargeable le Vernolien depuis notre site internet, qui va lui aussi faire l'objet d'une mise à jour importante.

MON VERNOLIEN EN VERSION NUMÉRIQUE

Vous avez peut-être vu un autocollant « je lis le Vernolien numérique merci ! » collé sur la boîte aux lettres de votre voisin. C'est normal, l'équipe municipale l'a apposé lors de la distribution aux personnes qui en ont fait la demande.

Si vous aussi vous préférez lire le Vernolien partout avec vous en numérique, Vous pouvez nous faire un retour via le formulaire ci-dessous et le **déposer en mairie** dès que possible, afin que nous vous retirions du parcours de distribution.

Nom : _____ Prénom : _____

Tél. : _ _ _ _ _ Courriel : _____

Adresse postale : _____



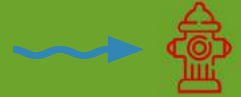
VOTRE AGENDA

NOVEMBRE

1 CÉRÉMONIE DU 1^{ER} NOVEMBRE (COMITÉ RÉDUIT)

2 AU 6 RAPPEL TOURNÉE DES HYDRANTS

attention de l'eau turbide peut apparaître pendant cette période



11 CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE (COMITÉ RÉDUIT)

Etant donnée l'évolution récente des conditions sanitaires, votre agenda de ce mois-ci risque d'être chamboulé et nous préférons ne pas donner d'informations aujourd'hui qui seront fausses demain.

En revanche, nous pouvons vous indiquer que le Cyclocross de Sébastien Minard, ainsi que la journée «Sorcières Monstres et Cie» ont malheureusement dû être annulés. C'est donc avec une certaine tristesse mais avec responsabilité que nous avons pris ces décisions.

NUMEROS UTILES

 Pharmacie de garde, composez le **3237**, ou rendez vous sur le site www.3237.fr

 SOS Médecins, composez le **03.44.66.44.66**
Votre Kiné de garde du réseau bronchiolite picard : **03.22.22.00.33** ou sur www.respicard.fr

 Astreinte mairie, composez le **06 38 24 58 31**
En dehors des heures d'ouverture

Pour rappel du lundi au vendredi après 18h00 et jusqu'à 9h00 le samedi après 12h00 jusqu'au lundi 9h00

 communication@verneuil-en-halatte.fr



mais aussi www.verneuil-en-halatte.fr

